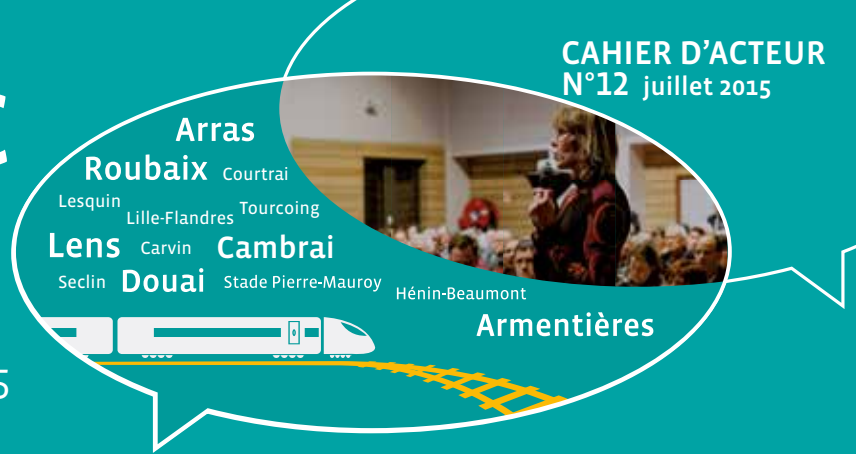


DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU EXPRESS GRAND LILLE (REGL) 02 avril au 22 juillet 2015



CAHIER D'ACTEUR

L'amélioration et la défense de la desserte ferroviaire est un dossier particulièrement suivi par les élus du territoire depuis de nombreuses années. Les échanges menés par les trois intercommunalités dans le cadre du pôle métropolitain Artois-Douais permettent de mutualiser leurs approches pour proposer cette contribution commune.

LES 3 INTERCOMMUNALITES APPROUVENT LE PROJET DU REGL

Dans un contexte de mondialisation, le phénomène de métropolisation apparaît comme l'un des principaux moteurs de croissance des territoires. La grande région Nord-Pas de Calais – Picardie compte une métropole qui peut s'appuyer sur une organisation territoriale, structurée par des agglomérations et des villes moyennes (Arras, Béthune, Lens-Liévin, Douai, Cambrai, Valenciennes et Maubeuge). Par son statut, la Métropole Européenne de Lille est en capacité d'entraîner la région dans une dynamique de développement. Conformément aux études de la DATAR, aujourd'hui FRANCE STRATÉGIE, la réussite passe obligatoirement par un développement simultané des infrastructures de transports qui contribuent à la croissance des pôles urbains périphériques. Le Réseau Express Grand Lille est une des actions qui doit contribuer à une croissance partagée et à valider ainsi les fonctions mêmes de métropole.

La Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté d'Agglomération du Douais et la Communauté de Communes Osartis Marquion, qui accueillent aujourd'hui deux des plus importantes gares de la région directement concernées par ce projet, l'ont étudié avec attention.

Parce que les élus croient aux opportunités de la métropolisation, ils considèrent que la création du REGL est une nécessité pour les habitants de la région, tout en proposant une variante « ambitieuse » améliorant l'intermodalité des transports, l'intégration du projet et sa rentabilité économique, et proposant la création d'une nouvelle gare TGV européenne interconnectée.



Présentation des acteurs

La Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté d'Agglomération du Douais et la Communauté de Communes Osartis Marquion, principales collectivités de l'arc sud de la Région Nord-Pas de Calais représentent 295 000 habitants et vont constituer avec les cinq autres intercommunalités voisines le pôle métropolitain « Artois – Douais ».

OUI AU 3^{ème} SCÉNARIO

MAIS AMENDÉ

Au regard des enjeux pour le territoire

L'analyse technique des trois scénarios fait ressortir les contraintes et les opportunités de chacun, les élus des intercommunalités se sont prononcés à l'unanimité en faveur du scénario 3.

Il est apparu qu'au cours des échanges, celui-ci :

- apporte une nouvelle ambition pour la Région dans une dynamique de métropolisation, vecteur de développement;
- concrétise des partenariats renforcés au travers du pôle métropolitain Artois-Douais;
- renforce l'attractivité du territoire en lien avec les autres projets structurants que sont le canal Seine/Nord Europe et la requalification de la base aérienne 103.

Environnement : les points de vigilance du projet proposé

La protection de l'environnement et la préservation de la qualité de vie de la population :

- protéger les champs captants d'eau potable de la région ;
- limiter les nuisances apportées par la réouverture de l'ancienne voie ferrée au niveau de Quiéry-La Motte et de Brebières ;
- garantir les possibilités de développement économique autour de Vitry-en-Artois.



Le scénario 3 unanimement amendé

La solution proposée s'appuie sur les remarques suivantes :

- réaliser le projet dans son intégralité en une seule fois y compris la liaison vers Cambrai ;
- prolonger le REGL à partir d'Arras vers Amiens et vers Saint-Quentin via Cambrai, pour constituer un arc sud ferroviaire, complémentaire et connecté à la Métropole Européenne de Lille ;
- interconnecter le nouveau réseau avec le réseau international de la grande vitesse pour capter une partie de la centaine de TGV qui traversent aujourd'hui la Région sans s'y arrêter. Cette solution s'accompagne d'une desserte de l'aéroport de Lesquin par le REGL ;
- accompagner le projet du développement du quartier des « pôles gares » desservis et notamment autour des gares d'Arras et de Douai.

Les « pôles gares » un outil de développement pour les territoires

Les pôles gares historiques d'Arras et de Douai constituent des enjeux majeurs pour créer de nouveaux lieux de centralité par une urbanisation ayant des objectifs ambitieux de densité, de mixité des fonctions, (activités économiques, logement et équipements) et de desserte du reste du territoire (multimodalité, TCSP,...). Ces pôles gares sont considérés comme des entrées de ville.

Les documents de planification (SCoT) intègrent ces dispositions, qui mériteront d'être renforcées.

SOLUTION PROPOSÉE

UNE VARIANTE CONCRÈTE !

Une proposition partagée

Les différentes remarques ont été transcrites dans une proposition de variante concrète qui permet de renforcer l'attractivité globale des territoires et la rentabilité de l'équipement envisagé et qui comprend :

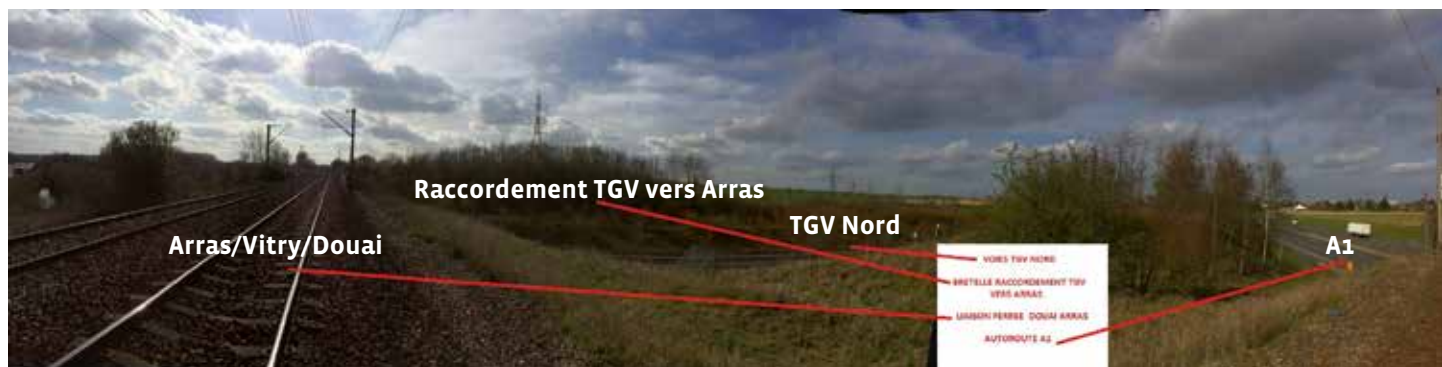
- le tracé entre Hénin-Beaumont-Arras-Douai doit être revu afin de limiter les nuisances sur les communes voisines ;
- la création d'une nouvelle gare TGV européenne pour le trafic international, localisée entre Rœux et Fampoux. Cette gare sera interconnectée avec les lignes du REGL et intégrera les dessertes entre Arras, Douai, Cambrai et Lille. Ce nouveau « pôle gare » deviendra un hub multimodal ferroviaire et routier permettant l'arrêt des trains provenant d'Europe du Nord et d'Europe du Sud (Cologne, Amsterdam, Bruxelles, Barcelone, Turin,...). En outre, elle sera facilement desservie par les axes autoroutiers A1 et A26 et connectée à la RD950.

Ce projet ne doit pas impacter les fréquences des dessertes TGV existantes pour les villes d'Arras, Douai, Valenciennes et Dunkerque ;

- la création de nouveaux pôles d'activités économiques accompagnant ce projet de transport pour répondre aux besoins de développement de l'économie productive, facteur de création d'emplois ;
- et enfin, de manière à marquer une nouvelle ambition au projet, renommer celui-ci : Lien Express Régional (LER).



Ligne Arras-Douai au niveau du franchissement du TGV et de l'A1



**Projet de gare européenne de FAMPOUX et de RŒUX
1 HUB FERROVIAIRE MULTIMODAL**

SOLUTION PROPOSÉE : TRACÉ ET GARE EUROPÉENNE

